

<https://www.ecoleemancipee.org/spip.php?article1154>



Quelques chiffres pour illustrer les débats actuels sur les rythmes

- Syndicats Nationaux - SNUipp-FSU -



Date de mise en ligne : lundi 19 novembre 2012

Copyright © L'École Émancipée - Tous droits réservés

800 h annuelles de classe

Ce chiffre de 800h est la moyenne européenne d'heures d'enseignement pour les classes d'âge primaire les plus élevées (700 pour le pré-primaire) et le nombre de jours de classe atteint la moyenne de 181. Avec 828h (23 h hebdo), 180 jours (36 semaines x 5 jours), les revendications que nous portons sont tout à fait légitimes.

108 heures (temps actuel de l'AP et temps de concertations diverses)

Nous demandons que ce temps soit consacré exclusivement au travail en équipe, à la formation, et à tout ce travail invisible qui n'est comptabilisé par personne mais qui dépasse largement ce cadre horaire. Le ministère refuse pour l'instant de l'entendre ainsi et souhaite que les enseignants gardent une partie de ce temps pour la prise en charge d'élèves, en groupes restreints. Les discussions se poursuivent sur ce sujet.

Le financement des 3 ou 4 heures libérées de 15h30 à 16h30 par les communes et leur impact sur les contenus d'enseignement

Le point d'achoppement se situe à ce niveau. Les collectivités estiment (certainement à juste raison) qu'elles n'ont pas les moyens de financer ces trois heures hebdomadaires. Se pose la question de la mise en place d'une péréquation entre les communes riches et les communes pauvres. Mise en place qui dépasse largement le cadre restreint de l'Éducation Nationale !

En parallèle à ces discussions, chacun avance ses propositions : augmentation de la pause méridienne (le SNUipp y est fermement opposé), volonté de différer la mise en oeuvre de la réforme (le congrès des maires qui commence lundi 19 novembre nous apprendra certainement plus)...

La demande du SNUipp, avec le SE et le SGEN de l'organisation d'une table ronde regroupant syndicats d'enseignants et collectivités territoriales devrait permettre d'avancer sur ces questions.

En attendant, nous ne pouvons qu'être attentifs et faire le lien avec la loi d'orientation et la possible mise en place de Projets Éducatifs Locaux (PEL) qui pourraient avoir un impact sur le fonctionnement de l'école au quotidien mais aussi sur ce qui relève actuellement de la seule Éducation nationale.

La compensation financière

Cette revendication est légitime, au-delà du fait de faire travailler les enseignants un jour de plus par semaine, chacun s'accorde à reconnaître (et le ministre en premier lieu) que les enseignants sont mal payés. Le gel du point d'indice dans la fonction publique trois ans de suite n'est pas fait pour améliorer la rémunération d'une profession bien mal traitée par rapport à ses voisins européens.

A cette date, rien n'est réglé, rien n'est bouclé !

La vigilance est de mise. La création du rapport de force pour faire entendre et faire prendre en compte la parole des enseignants sera nécessaire. Certainement !

Quelques chiffres pour illustrer les débats actuels sur les rythmes

C'est cette vigilance, c'est cette volonté d'un rapport de force que l'École Émancipée porte et défend dans le SNUipp en cette période compliquée.

Pour que les réformes à venir soient sources d'améliorations pour tous. Pour les élèves comme pour les enseignants.